

Conflit social douanier :

Le Ministre se déclare et ouvre une porte ?



Ce lundi 14 février, la communauté douanière a reçu un courrier du Ministre des Comptes Publics, traitant de la mise en cause des répartitions de compétences entre la douane et la police. Il répond ainsi à la sollicitation de l'UNSA Douanes, émise le 2 février dernier (à lire [ici](#))

En réponse à l'UNSA Douanes...

C'est ainsi que nous avons reçu une réponse de la Directrice générale ce lundi matin, qui s'exprimait en ces termes : « J'ai bien pris connaissance des termes de votre courrier en date du 2 février dernier, par lequel vous me faites part de vos préoccupations quant à la répartition des compétences entre la douane, la gendarmerie et la police. Il est important que des réponses soient apportées à ces interrogations, que je sais partagées par de nombreux collègues. », avant de préciser que cette réponse, émanant du Ministre, serait adressée aux agents.



Cette correspondance, qui intervient 2 mois après la présentation du contrat d'objectifs 2022-2025 en Douane, nécessitera une réflexion sur le fond, car on y comprend que **la Douane doit jouer en défense dans l'échiquier du gouvernement**. Gageons qu'elle puisse apaiser, au moins le temps du conflit social en Douane, l'appétit féroce de nos voisins. Il sera temps alors de se défendre !

Quant à la forme, elle devrait logiquement marquer le point de départ pour un changement de cap de la part de nos dirigeants...

Une étreinte ministérielle ?

Après une longue série de rendez-vous manqués depuis l'épiphanie (Le Havre, La Rochelle, Orly, Bassens, Toulon, Le Perthus etc.), où chaque déplacement de la DG et/ou du ministre dans les services a fait l'objet d'un accueil musclé par les personnels et leurs représentants, c'est à l'occasion de la St-Valentin que M. DUSSOPT s'est enfin décidé à déclarer sa flamme aux gabelous !



Les mots sont forts : « *conforter son rôle* », « *maîtrise de nos frontières* », « *administration de tout premier plan* », « *appréciée, reconnue et particulièrement visible* », « *records historiques* » ou encore « *services rendus à la Nation* ». D'ailleurs, ce même jour, dans une presse régionale, il saluait : « *le minutieux travail de l'ombre des douanières et douaniers qui doit être mis en lumière* ».

Ne boudons pas ce « plaisir » d'entendre notre plus haut responsable clamer son adoration auprès des personnels d'une administration, pour laquelle il a réduit à peu de choses sa compétence fiscale au nom du « *choc de simplification des impôts* » il y a 18 mois (sic) !

Un simple flirt ou une volonté réelle de s'engager ?

Il ne faut d'ailleurs pas s'y tromper, car **le ton ministériel était bien différent dans les murs de Bercy le 1er décembre 2021** et face à l'intersyndicale douanière, éconduite sans la moindre bienséance dans sa quête d'un accompagnement social douanier.

Pour l'UNSA Douanes, **cette attention nouvelle est bien le fruit de la mobilisation grandissante des personnels et elle ne doit pas en rester là**. Si le ministre veut sincèrement soutenir les douanières et les douaniers, il est temps à présent de répondre efficacement au préavis de grève lancé le 7 février dernier par l'intersyndicale des douanes.

Depuis octobre 2020 et avant même les premières annonces de la *grande démission douanière*, nous étions les premiers à réclamer la tenue de négociations dédiées à l'accompagnement social et au régime indemnitaire. **Nous avons alors fixé comme préambule : « aucune régression dans l'accompagnement proposé aux agents par rapport aux accords (comparables) de 2015 »**



Conflit social douanier :

Le Ministre se déclare et ouvre une porte ?



Lundi 14 février 2022 :

[Perpignan/ Bilan des Douanes: "Des résultats historiques en matière de lutte contre la fraude" - lindependant.fr](#)

[Communiqué de l'intersyndicale d'Occitanie - unsadouanes.fr](#)

Des avancées concrètes au bénéfice des agents !

L'UNSA Douanes s'est pleinement inscrite dans la [plateforme revendicative commune](#), publiée le 28 janvier 2022, puisqu'elle a permis d'intégrer les principales attentes que nous exprimons depuis le 16 octobre 2020 :

- un plan d'accompagnement social à la DGDDI, afin d'augmenter le montant des indemnités prévues pour tous les agents restructurés entre 2022 et 2025 ;
- un reclassement possible à la résidence douanière pour ces mêmes personnels ;
- un plan global de revalorisation indemnitaire pour tous les agents de la DGDDI ;
- le renforcement du maillage douanier dans les bassins d'activité, afin de répondre aux objectifs de soutien à l'économie ;
- le positionnement de la Douane comme administration de référence dans la gestion des frontières ;
- le redéploiement du volume d'emplois supprimés par le transfert des taxes fiscales, notamment pour combler les manques conséquents d'effectifs depuis la mise en œuvre du Brexit ;
- la fin du « bornage » de la bonification retraite pour les années de services actifs et la reconnaissance de la pénibilité des heures travaillées de nuit pour les services sédentaires ;

Il faut cependant s'assurer d'être entendus pour ne pas connaître un nouveau 1er décembre. Nous appelons toutes les douanières et tous les douaniers qui le peuvent, à participer au rassemblement prévu le 10 mars, à partir de 11h30 à Paris, devant l'Assemblée Nationale.

Pour toutes celles et ceux qui seraient dans l'incapacité de rejoindre la capitale ce jour-là, vous pouvez prendre attache auprès de nos structures locales afin de participer à des actions régionales.



**Faites-vous entendre le 10 mars 2022,
journée de mobilisation nationale des douaniers !**



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !

